

Sur l'endroit le plus élevé des Buttes à Neveu, une plateforme de 220 pieds sur 80 avait été érigée par MM. Perrin et Bourgeault, entrepreneurs, d'après les plans de MM. Berlinguet et Taché, architectes. Six gradins conduisent à l'autel, placé au centre, et abrité d'un pavillon de 50 pieds de hauteur. Un espace de plus de 50 pieds carrés est réservé au clergé, autour de l'autel.

Une frise entoure le pavillon et porte l'inscription suivante : *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes*, etc., etc. Sur le devant on voit le monogramme du Christ surmonté de la Tiare, puis autour les monogrammes de la Vierge, de Saint-Jean-Baptiste, ainsi que les symboles des trois vertus théologiques.

Le pavillon est ouvert de tous côtés pour permettre au public de voir le célébrant, de toutes les parties du terrain. De cet endroit, la vue s'étend de tous côtés, à une grande distance, et le coup d'œil est magnifique. La scène défie toute description.

Un dais recouvre en entier ce pavillon au-dessus duquel se déroule au vent plusieurs drapeaux et oriflammes.

Les plis des drapeaux fleurdelisés français et anglais se confondent. Les mats disparaissent sous les feuillages de la soie et l'or.

Mgr. l'archevêque Taschereau, assisté du Révd. M. Langevin, G.-V. de Saint-Germain de Rimouski, et de M. l'abbé Auclair, curé de la Basilique, officiait.

Sous le pavillon où se disait la messe, aux places d'honneurs, on remarquait Mgr. Lafèche, Mgr. Racine, Mgr. Guay, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Robitaille et Madame Robitaille, et le Lt. Sheppard, A.D.; le président de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Rhéaume, Madame et Melle. Rhéaume; l'hon. M. Langevin; le juge Routhier et sa dame; Son Honneur le maire, M. Brousseau; M. Claudio Janet, le comte de Foucault, les hon. MM. Chapeau, Ross, Starnes, Robertson, Loranger et Turcotte; l'hon. juge Taschereau et Madame Taschereau.

Une garde d'honneur des Zouaves Pontificaux Canadiens, portant le Drapeau de Carillon et celui de l'Union Allet, environnaient l'autel.

M. l'abbé Marois agissait comme maître des cérémonies.

Un chœur puissant composé de toutes nos sociétés musicales, avec accompagnement de fanfares, sous la direc-

tion de M. Gustave Gagnon, a chanté le *Kyrie* et le *Gloria* de la messe royale harmonisée et un *Tantum ergo* sur un air russe.

Un chœur nombreux de plain-chant, sous la direction de M. Et. Légraré, maître-chantre à la Basilique, répondait à l'unisson au chant harmoniste.

Au moment solennel de l'Élévation, il y eut une salve d'artillerie.

La messe étant finie, Mgr. Racine, Evêque de Sherbrooke, qui était le prédicateur de la circonstance, s'avança sur la marche de l'autel, et s'exprima comme suit :

Souviens-toi des anciens jours, pense à chacune des générations : interroge ton père, et il te le racontera ; interroge tes ancêtres, et ils te le diront.

(DECR., XXXII. 7.)

#### MESSEIGNEURS, (1)

#### MES FRÈRES,

Lorsque, depuis son berceau, un peuple croyant a marché, sous l'œil de Dieu, dans la voie qui lui a été tracée, il lui faut, pour exprimer la reconnaissance qui remplit son âme, des fêtes nationales, où les espérances de la patrie de la terre s'unissent à celles de la patrie du ciel dans la même joie et dans les mêmes cantiques. Alors, le peuple se reporte, avec un noble orgueil, vers les souvenirs du passé pour trouver ce qui a fait sa force et sa gloire ; il se réunit dans ses temples ; il fait profession de sa foi ; il offre à Dieu un tribut solennel de religion publique, pour reconnaître son empire et proclamer ses droits suprêmes : les élans de sa joie et de sa reconnaissance sont à la fois religieux et patriotiques. Ces fêtes de la Religion et de la Patrie sont saintes et dignes d'un peuple chrétien.

Honneur à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui, dans le but de promouvoir les intérêts les plus chers de notre société, a organisé et réuni cette grande Convention de toutes les sociétés nationales Canadiennes-françaises, dans la cité de Champlain !

(1) Sa Grandeur Mgr. E. A. Taschereau, Archevêque de Québec; Mgr. L. F. Lafèche, Evêque des Trois-Rivières.